

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 19 MARS 2024 à 18 H 00
SALLE DES FETES – BOURNAZEL**

L'an deux mille-vingt-quatre, le dix-neuf mars, à 18 Heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des Fêtes de BOURNAZEL, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU, Président.

Etaient Présents :

Commune de CORDES : Madame Sandrine LACROIX, Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, Bernard TRESSOLS (Titulaires).

Commune de PENNE : Madame Delphine PINCZON du SEL, Monsieur Thierry GUIRAUD (Titulaires).

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE : Messieurs Jean-Christophe CAYRE, Jean-Paul MARTY (Titulaires)

Commune de LES CABANNES : Messieurs Patrick LAVAGNE, Philippe WOILLET (Titulaires).

Commune de VAOUR : Madame Nathalie MULET, Monsieur Jérémie STEIL (Titulaires)

Commune de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire).

Commune de MILHARS :

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Alex BRIERE (Titulaire).

Commune de LIVERS-CAZELLES : Madame Nadine FILIPE, Monsieur Bernard BOUVIER (Titulaires).

Commune de MOUZIEYS PANENS : Monsieur Claude BLANC (Titulaire).

Commune de SOUEL : Monsieur Frank CEBAK (Titulaire).

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire).

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Jean-Christian BOHERE (Titulaire)

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES (Le Riols)

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD (Titulaire).

Commune de LOUBERS :

Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE (Titulaire).

Commune de MARNAVES : Monsieur Benoit OURLIAC (Titulaire).

Commune de NOAILLES : Monsieur Jean- Philippe GINESTE (Titulaire).

Commune de ROUSSAYROLLES : Monsieur Laurent VAURS (Titulaire)

Commune de SALLES sur CEROU :

Commune de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Matthieu AMIECH (Titulaire)

Commune d'AMARENS : Monsieur Alain GUILHABERT (Suppléant)

Commune de FRAUSSEILLES : Madame Arielle BRUN (Titulaire).

Commune de DONNAZAC : Madame Caroline BREUILLARD (Titulaire)

Pouvoirs :

Madame Christine TRESSOLS (Mouzieys-Panens) à Monsieur Claude BLANC.

Madame Laurence POILLERAT-ZAGANADIN (Penne) à Monsieur Thierry GUIRAUD.

Monsieur Pierre PAILLAS (Milhars) à Monsieur Bernard ANDRIEU.

Monsieur Serge ROUQUETTE (Noailles) à Monsieur Jean-Philippe GINESTE

Formant la majorité des membres en exercice et représentés.

Absents et excusés : Madame Sylvie GRAVIER (Milhars) Messieurs Claude GENIEY (Loubers), Thierry DOUZAL (Salles sur Cérou), Bernard RIVIERE (St Marcel Campes), Serge DALMIERES (Bournazel), Jean-Claude LAVY (Cordes)

Monsieur Frédéric ICHARD a été élu secrétaire de séance.

6-19.03.24- Délibération portant modification du chiffre du capital d'emprunt du tableau d'amortissement du prêt de l'assainissement collectif de la commune de NOAILLES.

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur Frédéric ICHARD expose que lors de l'entrée de la commune de NOAILLES en 2022 au sein de la communauté de communes, un PV de restitution des biens de l'assainissement collectif de cette commune avait été signé entre la commune et l'agglomération GAILLAC-GRAULHET (CAGG) et avait fait l'objet d'une délibération pour chaque partie.

Le tableau d'amortissement de l'emprunt pour la réalisation des ouvrages de l'assainissement collectif figurant sur ce PV de restitution comportait « une erreur de plume » au regard de la date d'entrée de la commune au 1^{er} janvier 2022 dans la 4C.

En conséquence, il y a lieu de procéder à la correction de cette erreur au vu du nouveau tableau d'amortissement d'emprunt communiqué par la CAGG.

Soit un capital restant au 1^{er} janvier 2022 de 66 093.58 Euros en lieu de 62 487.09 Euros.

Banque : CREDIT AGRICOLE

Caractéristiques du crédit :

Catégorie	: 1143	Date valeur réalisation	: 14.11.2017
Taux	: 1,7100 TAUX FIXE	Montant déjà réalisé antérieurement	: 0,00 EUR
Durée en mois	: 240	Montant du crédit	: 80 000,00 EUR
Différé total	:	Montant réalisé	: 80 000,00 EUR
Différé partiel	:		
Périodicité	: ANNUELLE		

Tableau d'amortissement du prêt Crédit Agricole n° 00001217545 :

N°	Date	Capital Restant dû en EUR	Montant échéance en EUR	Capital amorti en EUR	Intérêts en EUR
1	30.11.2018	76 611,31	4 816,66	3 388,89	1 427,97
2	30.11.2019	73 164,67	4 756,69	3 446,64	1 310,05
3	30.11.2020	69 658,10	4 756,69	3 505,57	1 251,12
4	30.11.2021	66 093,58	4 756,69	3 565,52	1 191,17
5	30.11.2022	62 487,09	4 756,69	3 626,49	1 130,20
6	30.11.2023	58 778,59	4 756,69	3 688,50	1 068,19
7	30.11.2024	55 027,01	4 756,69	3 751,58	1 005,11
8	30.11.2025	51 211,28	4 756,69	3 815,73	940,96
9	30.11.2026	47 330,30	4 756,69	3 880,98	875,71
10	30.11.2027	43 382,96	4 756,69	3 947,34	809,35
11	30.11.2028	39 388,12	4 756,69	4 014,84	741,85
12	30.11.2029	35 284,62	4 756,69	4 083,50	673,19
13	30.11.2030	31 131,30	4 756,69	4 153,32	603,37
14	30.11.2031	26 906,96	4 756,69	4 224,34	532,39
15	30.11.2032	22 610,36	4 756,69	4 296,58	460,11
16	30.11.2033	18 240,33	4 756,69	4 370,05	386,64
17	30.11.2034	13 795,55	4 756,69	4 444,78	311,91
18	30.11.2035	9 274,78	4 756,69	4 520,79	235,90
19	30.11.2036	4 676,67	4 756,69	4 598,09	158,60
20	30.11.2037	0,00	4 756,64	4 676,67	79,97

Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président et sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Valide** le nouveau tableau d'amortissement du prêt de la commune de NOAILLES pour l'assainissement collectif.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an, que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,



Frédéric ICHARD

Le Président,



Bernard ANDRIEU

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture le et de sa publication le et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter du